Paris-Normandie 08.10.2008

Six rescapés dans le naufrage

Agrandir la photo

Pour Loïc, Gaëtan et Christophe, la nuit a été longue : certains ne reprendront peut-être jamais la mer

Devant les locaux de la gendarmerie maritime de Dieppe, c'est un peu comme s'il venait de se réveiller d'un affreux cauchemar. Hier après-midi, l'équipage de l'« Idéfix 2 », qui entamait sa saison de coquilles Saint-Jacques, attendait d'être entendu dans le cadre de l'enquête ouverte sur l'accident survenu dans la nuit. Vers 2 h 30, son bateau a été heurté par un cargo libérien à 13 km au large du Havre. L' « Idéfix 2 » faisait alors route vers Fécamp avec le fruit de sa première journée de labeur.

Deux heures plus tard, le chalutier dieppois sombrait par trente mètres de fond tandis que les cinq pêcheurs - accompagnés d'un confrère journaliste embarqué pour les besoins d'un reportage - étaient secourus par un autre chalutier dieppois, le « Tourville ». Martial, mécano de 40 ans, était de quart sur la passerelle. « J'ai tourné la tête et j'ai vu cette ombre immense arriver sur nous. J'ai aussitôt stoppé les machines. Et puis, il y a eu le choc… » Pas de brouillard, pas de mauvais temps. « Il aurait dû corner, nous appeler sur le 16… Il aurait dû nous voir… »

L'armateur Eric Maret, 43 ans, président du comité local des pêches, a été réveillé par le changement de régime mais il était déjà trop tard. « Nous avons été éperonnés par le cargo qui a ensuite continué sa route. Le bois était déchiré sur le flanc droit, du milieu jusqu'à l'avant, ce qui a créé une grosse voie d'eau. » Les yeux rougis, il répète que le principal est d'avoir ramené ses hommes sains et saufs. « Je me suis assuré qu'il n'y avait pas de blessés et j'ai lancé l'appel radio ainsi que deux fusées de détresse. Tout ce qu'on apprend à l'école… »

Mais au cours de son récit, les silences se font plus lourds. « Vous savez, un bateau, c'est comme une maison, on s'y attache. Cela faisait onze ans que je le commandais dont six en tant qu'armateur. J'avais déjà essuyé une collision et le bateau avait été sauvé. J'ai une bonne assurance mais je vais y laisser des plumes. » Et puis vient la colère. « Ce genre d'incident arrive de plus en plus souvent. La mer n'appartient pas aux cargos de commerce. Les règles de sécurité doivent être respectées par tous. J'ai porté plainte pour mise en danger de la vie d'autrui. » En attendant, l'armateur se retrouve sans bateau et sans salaire alors qu'il avait déjà dû renoncer à la pêche au cabillaud cet été faute de quotas. La coquille, c'était plus que jamais le dernier espoir.

Une saison également interrompue pour Loïc, Gaëtan et Christophe. Âgés de 17, 21 et 36 ans, ces jeunes matelots, issus de familles de marins, ne le cachent pas : ils ont eu peur. « C'était un peu la panique. Au début, nous n'arrivions pas à nous dégager des couchettes. Le patron a bien réagi et a pris les choses en main. Heureusement que le Tourville n'était pas loin car à dix minutes près, c'était le plongeon. Le bateau a coulé par l'avant… Quand, on embarque, on ne pense pas à tout cela même si on sait que cela peut arriver. » Alors Loïc et Gaëtan ne savent pas encore s'ils reprendront un jour

la mer. Christophe, lui, sait qu'il doit embarquer à nouveau et le plus tôt possible. « Sinon, je n'y retournerai jamais… »

Johnny Roussel

« La mer n'appartient pas aux cargos »